

---

*Communiqué SNPTES-UNSA – CNESER du 19 mai 2022*  
*Une crise en chasse... plusieurs autres*  
*L'augmentation des prix des énergies touche de plein fouet les établissements*  
*d'enseignement supérieur et de recherche*

---

La crise sanitaire due à la pandémie de la COVID-19 a eu de nombreuses conséquences et des impacts sociaux, sociétaux, environnementaux, et économiques. Le redémarrage économique à l'issue de la crise a entraîné un rebond international des besoins en énergie.

Chaque citoyen a pu appréhender au quotidien cette augmentation des coûts de l'énergie qui en a découlé dès 2021. Les fortes tensions internationales accentuent terriblement cette tendance. Pour 2022, les hausses sont vertigineuses aussi bien sur les tarifs du gaz et de l'électricité. Cette situation impacte inévitablement les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et l'équilibre de leur budget. Ainsi, des universités de taille importante pourraient subir un surcoût de huit à treize millions d'euros par an, voire plus.

Pour le SNPTES, des solutions doivent être trouvées par l'État pour que les établissements soient davantage accompagnés dans les meilleurs délais pour accélérer la transition énergétique et pour compenser l'emballement des coûts de l'énergie.

Pour le SNPTES, les choix budgétaires ne doivent pas être faits au détriment des étudiants et des personnels qui ont été déjà éprouvés pendant ces deux dernières années. L'anticipation et la préparation du budget 2023 font craindre une situation très difficile pour les établissements et la facture sera lourde.

Le SNPTES préconise que la programmation de la loi de finance pour l'ESR intègre cette situation. Les missions fondamentales des établissements doivent être sanctuarisées par un nouveau « *quoi qu'il en coûte* » pour protéger notamment la jeunesse de notre pays.

Le SNPTES refuse que les établissements puisent dans leur fonds de roulement, la situation étant très disparate d'un établissement à l'autre et les fonds de roulement ne permettront pas de tenir le choc.

A la suite de l'intervention du SNPTES, les deux directrices générales de la DGESIP et de la DGRI nous ont assuré avoir pleinement conscience de cette problématique et travailler en lien étroit avec les universités et les organismes de recherche pour trouver des solutions pérennes.

*Choisy-le-Roi, le 19 mai 2022*